



# Modalités de sélection au championnat du Monde de Rallye 2025

## Introduction

La saison sportive 2025 ouvre le début d'un nouveau cycle Olympique auquel sont soumises toutes les fédérations dans leur projet de développement et de performance sportive. Ce nouveau cycle devra nécessaire s'adapter aux nouveaux enjeux socio-économiques, environnementaux, ... tout en ayant comme objectif de faire progresser les sports aériens, et le rallye aérien en cette année de mondial, vers le plus haut niveau d'équipe, pour faire rayonner la France au niveau International.

Parallèlement, les disciplines sportives « d'orientation aérienne » internationales que sont le rallye aérien, le pilotage de précision ou les courses de navigation aérienne (ANR) suivent un autre rythme. Ils ne s'organisent que tous les trois ans, par alternance, sous l'égide de la General aviation commission de la FAI. Cet enchaînement d'épreuves internationales est trop limité pour aguerrir les sportifs aux échéances internationales pour construire des résultats ambitieux et renouer avec les titres internationaux.

Bien qu'il y ait des différences règlementaires et techniques entre disciplines, la pratique multiple de ces disciplines d'orientation offre une approche transversale avec l'opportunité de diversifier et varier l'entraînement. Cette pluridisciplinarité contribue de façon active à développer l'expertise des sportifs ayant la volonté d'aller représenter la France à l'international.

C'est pourquoi, les sélections en collectif France s'appuieront sur les prochaines années sur la pratique pluridisciplinaires de ces disciplines. Les sportifs désireux d'intégrer un groupe France devront développer leur expertise par la pratique d'au moins deux disciplines en compétition national (IR et/ou CDF RA, PP et ANR).

## I- Conditions de participation aux processus de sélections en équipe de France 2025

- Être à jour de sa **licence FFA de l'année en cours**
- Disposer d'une qualification de **langue Anglais (FCL055)** apposée sur la licence de pilote en cours de validité,
- Disposer d'un **avion type Cessna 152** au plus tard après la sélection en équipe de France (des solutions seront proposées aux pilotes en sélection).
- Transmettre **au plus tard le 7 mai 2025 la convention FFA « sportif collectif »** au DTN, Copie Marie-Christophe PETOLAS et Charles CHAUVE
- Les pilotes qui intègrent le dispositif s'engagent à respecter la **charte d'éthique et de déontologie** de la FFA, la convention des « sportifs collectif France », à suivre le programme d'entraînement prévu par la FFA, à partager avec l'encadrement la mise en œuvre d'objectifs de moyens, à coopérer au sein du collectif dans le sens de l'intérêt général.

**Fédération Française Aéronautique**

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 15 JANVIER 1933

155, avenue de Wagram - 75017 Paris – Tél. : 01 44 29 92 00 - Email. dtn@ff-aero.fr

## II- Processus de sélection : Une sélection en deux temps

### 2.1- [Sélection du collectif France :](#)

Ce processus de sélection a été opéré par l'encadrement technique en prenant en compte les trois domaines d'appréciation suivants :

- Les résultats lors des championnats nationaux et internationaux et potentiel de médailles,
- Le potentiel de progression et l'âge,
- Le comportement au sein du collectif avec en particulier la capacité à échanger et partager au sein du collectif.

Le collectif France sera composé d'un **groupe de 6 équipages** retenu ci-dessous :

1. M. ANQUETIL Sébastien / M. LETELLIER Benoît
2. Mme. MEDYNA Oxana / M. BROCHARD Guillaume
3. M. MOUTAMANI Mehdi / JEANBLANC Gilles
4. M. RIVIERE Olivier / M. JIREAU Jérôme (**titulaire**)
5. M. SAUCE Paul / FUSTER Mariano
6. Me SCHRAMM Adèle/M. LE CAMUS Stéphane (**titulaire**)

En prévision des WPFC 2026, deux pilotes seront intégrés au dispositif sur les stages transversaux.

Compte tenu de leurs expériences internationales passées et leur niveau d'engagement, deux équipages listés ci-dessus sont d'ores et déjà mentionnés comme titulaire de l'équipe de France 2025, pour représenter la France à l'international.

### 2.2- [Sélection en équipe de France :](#)

#### 2.2-1. [Modalités de sélection](#)

L'équipe de France de rallye aérien sera composée d'un **groupe de 4 équipages** pour participer au championnat du monde.

La sélection de l'équipe de France se fera à l'issue des championnats de France de Rallye, **sur la base des résultats au championnat interrégional Nord-Est à Montbéliard, résultats des championnats de France en tenant compte du classement général, l'analyse des résultats sur les différentes navigations et épreuve d'atterrissage, le comportement fairplay des pilotes au regard des règles sportives, et la bonne application des conditions de participation** mentionnées au §1.

En cas de non-validation de la compétition, la sélection définitive s'appuiera sur l'épreuve ayant été réalisées lors des championnats de France, la progression en stage d'entraînement et l'analyse des résultats et comportement des saisons passées.

La participation au stage après la sélection et au championnat du monde devra se réaliser sur Cessna 152. La fédération pourra proposer une ou des solutions qui devront être consolidées.

Le DTN publiera la liste définitive de groupe d'équipage sélectionné en équipe de France pour concourir au championnat du Monde au plus tard après le stage qui suivra les championnats de France.

#### 2.2-2. [Programme de préparation :](#)

Le programme de préparation comprendra des stages collectifs et des entraînements individuels sous la supervision d'un expert de l'encadrement dénommé plus bas. Ces vols de préparation devront être identifiés par l'encadrement et faire l'objet d'un briefing et débriefing au regard des objectifs individuels partagés avec l'encadrement.

### 2.2-2.1. Programme collectif France :

#### → **Les 7- 8 - 9mai : Montbéliard**

- Préparation théorique : Contenu précisé ultérieurement

#### → **Les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet : Vesoul**

- Contenu théorique et pratique (Atterrissage)
- Le groupe de 6 équipages sera invité à ce stage. La participation sera conditionnée au vol sur Cessna 152 (modalités de location d'avion sera précisé).

### 2.2-2.2. Programme équipe de France

#### **Du 26 au 31 aout : stage final de préparation – Ferrara (Italie)**

- Contenu théorique et pratique

#### Objectifs sportifs :

1. Top 3 au classement par équipage
2. Rempoter le titre de champion du monde par équipe

#### Encadrement :

##### Encadrement experts :

- Charles CHAUVE : Coordinateur technique et Team manager de l'équipe de France de Rallye
- Didier GUMY : Responsable Routeur
- François HATRISSE : Technique Observation, Routeur
- KOLUBAKO Mikaël : Technique Pilote
- BARATAUD Nicolas : Technique navigateur, Routeur

Management équipe : Marie-Christophe PETOLAS (CTN)

Directeur Technique National : Jérôme HOUDIER

Jérôme HOUDIER, DTN

Paris, le 08 avril 2025